



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Délégation à la Sécurité Routière**

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE ET DU  
PERMIS DE CONDUIRE

Paris, le 8 février 2019

BUREAU DES RESSOURCES, DE LA FORMATION ET DE L'ANIMATION  
DU RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS ET INSPECTEURS DU PERMIS DE  
CONDUIRE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Note

Affaire suivie par :  
Létilia HANRY-CROZAT  
Tél : 01.86.21.58.76  
letitia.hanry-crozat@interieur.gouv.fr

à

Destinataires *in fine*

**Objet :** formation continue des IPCSR et des DPCSR à la gestion des conflits et à la prévention des tensions.

**PJ :** - avis de stage ;  
- bulletin de candidature.

Dans le cadre de la formation continue des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) et des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR), six sessions de formation à la gestion des conflits et à la prévention des tensions sont organisées par la DSR en 2019.

Deux de ces sessions se dérouleront à l'INSERR à Nevers (58) aux dates suivantes :

- du lundi 13 mai 2019 à 13h30 au mercredi 15 mai 2019 à 12h00,
- du mercredi 15 mai 2019 à 13h30 au vendredi 17 mai 2019 à 12h00.

Ont vocation à postuler prioritairement à ces stages les agents en fonction dans les régions au sein desquelles cette formation n'a pas été organisée en 2018 ou en 2019 (Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand-Est, Hauts-de-France, départements d'Outre-Mer).

Pour sélectionner les candidatures, il sera tenu compte des critères suivants : avis et classement hiérarchique, circonstances locales particulières, ancienneté de la demande, attentes de l'agent.

Le bulletin de candidature ci-joint doit être retourné **au plus tard le 28 février 2019, délai de rigueur, par messagerie à l'adresse fonctionnelle brf-dsr@interieur.gouv.fr.**

Je vous précise que les frais de restauration et d'hébergement seront pris en charge par l'INSERR.

Le sous-directeur de l'éducation routière  
et du permis de conduire

  
Pierre GINEFRI

**Destinataires :**

- Mesdames et Messieurs les Préfets de département et de région
- Monsieur le Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France
- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Messieurs les Directeurs de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Mesdames et Messieurs les Directeurs départementaux interministériels (DDT, DDTM, DDPP)

**Copie à :**

- Madame la directrice générale de l'Institut national de sécurité routière et de recherches